

Une référente jeunesse par département :



Loire : Mathilde PICHON

pichon.mathilde@ardechedromeloire.msa.fr

06 34 32 67 76



Drome : Gabrielle SENN

senn.gabrielle@ardechedromeloire.msa.fr

06 36 36 99 63



Ardèche : Amandine PEREIRA

perreira.amandine@ardechedromeloire.msa.fr

06 36 36 99 32

LA MSA ADL VOUS PRESENTE SON Appel à Projets Jeunes 2024-2025

QUAND ?

1

DE JUIN A OCTOBRE 2024

Se constituer la commission jeunesse de la MSA et se fixer objectifs, règles, règles, règles... à votre projet, son activité et votre budget.

2

LE 15 NOVEMBRE 2024

La MSA reçoit votre dossier et l'évalue.

3

ENTRE FIN NOVEMBRE

ET 10-15 DÉCEMBRE 2024

Après discussion et présentation devant un jury composé d'élus de la MSA, pour une décision définitive et sera immédiatement sélectionné pour participer à un jury national.



Participe
au concours
Appel à Projets
Jeunes
de la MSA

TOI AUSSI,
FAIS VIVRE
TON
VILLAGE

Trouver les informations sur notre site :

<https://www.ardechedromeloire.msa.fr>
(@ardechedromeloire.msa)



Université de la région



TOI AUSSI, FAIS VIVRE TA REGION

L'Appel à projet jeunes MSA (APJ) est un concours à destination des jeunes vivant en communes rurales de moins de 15 000 habitants.

À travers diverses thématiques, les participants doivent proposer des **actions originales afin de dynamiser leur territoire**. Les groupes sélectionnés emportent une bourse leur permettant de mettre en place et mener à bien leur projet.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Vous devez être un groupe de **minimum trois participants, âgés de 13 à 22 ans**, associés à la MSA ou vivant en milieu rural.

LE DEROULEMENT DU CONCOURS

UN CONCOURS LOCAL

Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent des bourses d'un montant maximal de 5 000 € pour mener à bien leurs projets. Deux projets par département peuvent être choisis par le jury pour concourir aussi au niveau national.

UN CONCOURS NATIONAL

Les 14 lauréats choisis par le jury national et le lauréat du Prix « Coup de cœur des internautes » sont invités à Paris. Ils reçoivent des bourses allant de 5 000 € à 20 000 €.

LA MSA VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DE L'AVENTURE !

Un référent jeunesse de votre MSA vous accompagne à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action.

LES THEMATIQUES DES PROJETS

Les projets peuvent porter sur les thématiques suivantes : • Culture et événements grand public. • Éducation et exercice de la citoyenneté. • Lutte contre les violences et les discriminations. • Inclusion des personnes fragiles. • Prévention en santé. • Croisement et économie sociale. • Promotion de l'agriculture.

COMMENT PARTICIPER ?

Demandez le règlement et le dossier de candidature auprès du référent jeunesse de votre MSA.

